



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 avril 2021

Intervention d'Eric BAINVEL

Délibération n° 18 : subvention Diwan Nantes

Mesdames, Messieurs,

Le 8 avril dernier était votée par l'assemblée Nationale à une très large majorité transpartisane, hormis l'extrême-droite, la loi relative à la protection des langues régionales et à leur promotion.

C'est une avancée fondamentale pour la sauvegarde de ces langues mais aussi de la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle après des siècles d'une politique uniformisatrice agressive niant cette diversité.

Mais elle est aussi l'image de l'évolution de la société. La majorité des citoyens et citoyennes y est favorable.

Il est donc assez attristant de voir dans cette assemblée une volonté, voire un acharnement de la majorité contre cette évolution positive. Détendez-vous, ouvrez-vous à la diversité, à la pluralité. Nous proposons de dépasser cette logique identitaire fruit d'une construction fantasmagique de la nation figeant une personne ou un groupe dans une identité fermée, compacte et principale. Le monde est multiple et nous sommes le fruit en tant qu'individu de différentes cultures. Ainsi une maman d'origine marocaine dont l'enfant est en classe bilingue à l'école des Grands Bois confiait dernièrement que sa fille lui avait dit : « Tu sais maman moi j'ai 3 pays. La France, le Maroc et le breton ».

Et oui cette diversité se retrouve dans ces classes, publiques ou associatives. Beaucoup d'enfants sont d'origine non bretonnes, voire non françaises et parlent chez eux d'autres langues. Les parents n'inscrivent pas leurs enfants uniquement parce que leurs grands-parents parlaient breton comme vous le déclariez Mr Le Maire lors du précédent conseil, mais simplement parce qu'ils sont ouverts à la diversité, à l'altérité. Ce ne sont donc pas des classes ethnicisées comme vous semblez le croire. Et leurs cultures et langues d'origine y sont valorisées et non ignorées.

L'enseignement bilingue précoce est un véritable enrichissement. Un certain Jean Jaurès, qui commençait presque systématiquement ses discours en occitan dans sa région d'origine – vous l'auriez donc interrompu



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Mr Le Maire pour lui rappeler que la loi c'est le français un point c'est tout – déclarait suite à un voyage au Pays Basque dans la "Revue de l'Enseignement Primaire" le 15 octobre 1911, je cite : « L'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue basque, par comparaison avec une autre langue il saisit mieux le caractère propre de chacun, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui lui assure une sorte d'unité organique. Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits ; ce serait aussi un chemin ouvert, un élargissement de l'horizon historique." Jean Jaurès avait tout compris car effectivement le bilinguisme précoce favorise l'apprentissage et la maîtrise et de sa langue maternelle et des autres langues. Mais aussi l'ouverture au monde et aux autres dans le respect de leurs différences.

Évidemment vous nous direz que vous n'êtes aucunement contre la langue bretonne et son enseignement. C'est vrai vous avez en tant que maire avec l'Education Nationale participé à la création de la filière bilingue publique à l'école des Grands Bois en 2016. La même année était créée la filière associative Diwan. Était-ce une réponse à cette création ? Quoiqu'il en soit vous pouvez reconnaître que vous n'avez pas fait grand-chose ensuite pour la filière bilingue publique jusqu'à votre dérapage très violent vis-à-vis de la culture bretonne lors du conseil municipal de décembre. Depuis, au dire des représentantes et représentants des parents d'élèves de la filière bilingue des Grands Bois, il semble que vous vous activiez un peu plus dans la défense de cette filière. Tant mieux.

Mais votre acharnement contre la filière Diwan, votre discours agressif vis-à-vis de Radio Naoned, les propos de Mr Christian Tallio et les vôtres lors du conseil précédent montrent que vous êtes dans une vision très nationale républicaine sur cette question.

Oh bien sûr vous n'osez plus ouvertement affirmer une volonté d'éradication assumée.

J'imagine que vous êtes en faveur des revendications des droits linguistiques pour les francophones du Québec ou d'ailleurs... tout en étant opposé.e.s à ce qu'elles soient appliquées en France ? N'y a-t-il pas une certaine contradiction ?

Enfin, vos propos Mr le Maire et ceux de Mr Christian Tallio sont particulièrement violents vis à vis des enfants et de leurs familles des filières bilingues quelles qu'elles soient. Lorsque vous affirmez par exemple que de nombreuses familles cherchent avant tout à fuir leur périmètre scolaire. Résultat : certains parents venant inscrire leurs enfants au service Éducation ont eu droit à des remarques désobligeantes les incitant plutôt à ne pas le faire. Certains et certaines relaient vos propos. Vous avez déclaré, Mr Christian Tallio, que



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

la majorité des enfants l'abandonne sauf, je vous cite, « une poignée qui devient enseignants, animateurs radio ou activistes ». Outre le fait que c'est avant tout en raison d'un manque d'offre d'enseignement en particulier dans le secondaire, il vous faudrait aussi sortir de la vision utilitariste purement économiciste de l'intérêt d'une langue, faisant que l'on apprend de moins en moins le français à l'étranger au profit de l'anglais. D'autre part ce n'est pas une honte d'être enseignantes et enseignants, animatrices et animateurs radio - j'ai féminisé car vous l'oubliez systématiquement. Par contre que sous-entendez-vous par activistes ? Ce qu'entendent par exemple les très démocratiques autorités turques depuis des décennies vis-à-vis des locuteurs et locutrices de langue kurde ?

Peut-être serait-il temps de ne plus considérer la question des langues minoritaires uniquement sous l'angle de l'unité de la République, mais à la lumière du respect des droits fondamentaux. Et enfin mettre en pratique ce que François Mitterrand déclarait (mais n'a quasiment pas mis en œuvre), lors de son discours de campagne à Lorient le 14 mars 1981 : « C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture ; nous proclamons le droit à la différence »

Le danger pour le français ne provient ni du basque, ni du breton, ni de l'alsacien, ni des langues créoles. Bien au contraire ces langues et cultures sont des remparts contre le véritable danger uniformisateur que représente l'anglais. Comme le déclarait le grand linguiste Claude Hagège, dans l'Express en avril 2007 : "Si nous voulons défendre la francophonie dans le monde et être crédibles, cela suppose d'abord que la France montre qu'elle respecte chez elle sa propre diversité linguistique. »

A vous Mr Le Maire de commencer à le mettre pleinement en œuvre dans notre commune en ne discriminant pas les enfants de l'école Diwan.

Merci pour votre écoute. Trugarez bras.



Citoyen-nes
engagé-es